



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/13
15 avril 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-douzième réunion
Montréal, 12 – 16 mai 2014

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale ci-dessous :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Projet de démonstration pilote sur la gestion et la destruction des résidus de SAO en Algérie	France*
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche) au Kenya	France
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche) en Afghanistan	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche) en État plurinational de Bolivie	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape) au Brésil	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape) en Colombie	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape) en Inde	Allemagne*
Préparation d'activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape) (secteur des mousses) en République islamique d'Iran	Allemagne*
Préparation d'activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape) en République islamique d'Iran	Allemagne*
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche) en Maurice	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape, première tranche) (démonstration et formation sur les HC) au Mexique	Allemagne*
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, troisième tranche) au Ghana	Italie
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape, première tranche) (valorisation des frigorigènes à base de HCFC) au Mexique	Italie
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, troisième tranche) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, y compris le programme habilitant) en Chine	Japon

* Non compris dans le plan d'activités de 2014-2016

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Remarque sur l'organisation du document

1. Ce document présente un aperçu des demandes des agences bilatérales et de leur admissibilité à l'approbation du Comité exécutif selon le niveau maximum de coopération bilatérale possible en 2014. Il renvoie aux documents de réunion pertinents comprenant l'échange sur les demandes bilatérales et contient la recommandation d'usage sur l'année d'affectation de la coopération bilatérale.

Aperçu

2. Quatorze projets bilatéraux, d'une valeur totale de 1 889 484 \$US (comprenant les coûts d'appui aux agences) ont été présentés à la 72^e réunion aux fins de coopération bilatérale, comme indiqué au tableau 1.

Tableau 1 : Valeur et nombre de projets de coopération bilatérale, par agence bilatérale (comprenant les coûts d'appui à l'agence)

Agence bilatérale	Somme demandée (\$US)	Nombre de projets
France	506 722	2
Allemagne	895 506	9
Italie	396 856	2
Japon	90 400	1
Total	1 889 484	14

Demandes du gouvernement de la France

3. Le tableau 2 présente un résumé des demandes de coopération bilatérale du gouvernement de la France. La valeur de ces demandes (506 722 \$US) ne dépasse pas les 20 pour cent de la coopération bilatérale de la France pour l'année 2014 (2 082 959 \$US).

Tableau 2 : Propositions du gouvernement de la France

Titre du projet	Pays	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Projet de démonstration pilote sur la gestion et la destruction des résidus de SAO en Algérie	Algérie	250 000	(*)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche)	Kenya	200 000	(**)
Coûts d'appui à l'agence		56 722	
Total		506 722	

(*) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/19

(**) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/30

4. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur les demandes ci-dessus sont contenues dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/19 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/30.

Demandes du gouvernement de l'Allemagne

5. Le tableau 3 présente un résumé des demandes de coopération bilatérale du gouvernement de l'Allemagne. La valeur des demandes de l'Allemagne (895 506 \$US) ajoutée à la somme de 7 602 246 \$US approuvée en 2012-2013 dépasse de 314 915 \$US les 20 pour cent de la contribution bilatérale de l'Allemagne de 8 182 837 \$US, car l'allocation complète de 2012-2013 et une part de l'allocation de 2014 de l'Allemagne sont utilisées. La somme totale pouvant être approuvée pour le programme d'assistance bilatérale de l'Allemagne à la 72^e réunion est de 580 591 \$US, car 2014 est la dernière année de la période triennale 2012-2014.

Tableau 3 : Proposition du gouvernement de l'Allemagne

Titre du projet	Pays	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche)	Afghanistan	84 000	(*)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche)	État plurinational de Bolivie	94 500	(**)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape)	Brésil	30 000	30 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape)	Colombie	15 000	15 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape)	Inde	20 000	20 000
Préparation d'activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape) (secteur des mousses)	République islamique d'Iran	75 000	75 000
Préparation d'activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape)	République islamique d'Iran	20 000	20 000
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche)	Maurice	131 400	(***)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape, première tranche) (démonstration et formation sur les HC)	Mexique	325 000	(****)
Total partiel		794 900	160 000
Coûts d'appui à l'agence		100 606	20 800
Total		895 506	180 800

(*) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/18

(**) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/21

(***) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/32

(****) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/33

6. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur les demandes ci-dessus sont contenues dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/18 UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/21, UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/32 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/33.

Préparation de projets de plans de gestion de l'élimination des HCFC/activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape)

Description des projets

7. Le gouvernement de l'Allemagne, en qualité d'agence d'exécution coopérative, a présenté les demandes de préparation de la deuxième étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC et des activités d'investissement pour l'élimination des HCFC pour le Brésil, la Colombie, l'Inde et la République islamique d'Iran. Les détails des activités qui seront entreprises dans le cadre de la préparation des projets sont fournis dans le programme de travail du PNUD¹, qui agira en qualité d'agence d'exécution principale.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/14

Observations du Secrétariat

8. Le Secrétariat a examiné toutes les propositions ci-dessus à la lumière des propositions détaillées fournies par l'agence d'exécution principale et a déterminé que l'information reçue et les sommes demandées respectent la décision 71/42. Les sommes indiquées pour les pays dans le tableau 3 ci-dessus ne concernent que le gouvernement de l'Allemagne. Des sommes supplémentaires sont précisées dans le programme de travail du PNUD.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

9. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des volets de la préparation des projets de plan de gestion de l'élimination des HCFC/activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (deuxième étape) relevant du gouvernement de l'Allemagne pour le Brésil, la Colombie, l'Inde et la République islamique d'Iran au niveau indiqué dans le tableau 3.

Demande du gouvernement de l'Italie

10. Le tableau 4 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Italie. La valeur de cette demande (396 856 \$US) ne dépasse pas les 20 pour cent de la contribution bilatérale de l'Italie pour l'année 2014 (1 700 590 \$US).

Tableau 4 : Proposition du gouvernement de l'Italie

Titre du projet	Pays	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, troisième tranche)	Ghana	70 000	(*)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième étape, première tranche) (valorisation des frigorigènes à base de HCFC)	Mexique	281 200	(**)
		45 656	
Total		396 856	

(*) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/27

(**) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/33

11. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sont contenues dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/27 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/33.

Demande du gouvernement du Japon

12. Le tableau 5 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du gouvernement du Japon. La valeur de cette demande (90 400 \$US) ne dépasse pas les 20 pour cent de la contribution bilatérale du Japon pour l'année 2014 (4 262 532 \$US).

Tableau 5 : Proposition du gouvernement du Japon

Titre du projet	Pays	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, troisième tranche) (secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, y compris le programme habilitant)	Chine	80 000	(*)
Coûts d'appui à l'agence		10 400	
Total		90 400	

(*) UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/24

13. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sont contenues dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/24.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

14. Le Comité exécutif pourrait souhaiter recommander au Trésorier de déduire les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 72^e réunion, comme suit :

- a) La somme de XXX \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence) de la contribution bilatérale de la France pour l'année 2014;
- b) La somme de 580 591 \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence) de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour la période 2012-2014 et la somme de XXX \$US de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour la période 2015-2017;
- c) La somme de XXX \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence) de la contribution bilatérale de l'Italie pour l'année 2014;
- d) La somme de XXX \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence) de la contribution bilatérale du Japon pour l'année 2014.

- - - -